

Une communication renforcée

Sur la période 2007-2013, l'Etat et la Région mettent en œuvre des actions de communication permettant de mieux faire connaître l'intervention de l'Union européenne en Poitou-Charentes.

Le déficit de notoriété et le manque de proximité ressenti à tous les échelons nécessitent un effort particulier d'information et de communication en direction des citoyens.

Dans le même esprit, les porteurs de projet ont l'obligation de faire connaître l'aide dont ils ont bénéficié.

Découvrez et téléchargez les documents suivants :



[Plan_regional_communication_2008.pdf](#)

Le plan régional de communication Etat-Région 2007-2013



[Guide_porteur_projet.pdf](#)

Le guide du porteur de projet - Comment réussir la publicité sur les fonds européens ?